

4 F INTERNATIONAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 581.000 €
Siège social : 27, rue Saint Sulpice – 75006 PARIS
RCS de Paris n° 398 841 650

PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vendredi 27 juin à 11 heures.

Les associés de la société se sont réunis au siège social, sur convocation de la gérante, conformément aux dispositions statutaires.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

		Présent	Absent
- Madame Imane FARES , propriétaire de	2075 parts	X	
- Monsieur Hassan FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
- Monsieur Muhyedine FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
- Monsieur Mohamed FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
TOTAL	8300 parts, composant l'intégralité du capital social.		

La société HCA, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Les associés présents reconnaissent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour de la présente réunion. Ils déclarent que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Imane FARES préside l'Assemblée en sa qualité de gérante.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion de la gérance;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- les pouvoirs reçus pour la présente Assemblée.

Elle déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les autres documents énumérés aux articles L 223-26 et R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés dans les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes dudit exercice et du rapport de la Gérance;
- Quitus à la Gérance et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs missions pour l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- Affectation des résultats;
- Questions diverses;
- Pouvoirs pour formalités.

Puis, la Présidente donne lecture du rapport de gestion de la gérance, exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Lecture est donnée du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice ainsi que de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du :

- rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve lesdits rapports, le bilan et les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesquelles se traduisent par un bénéfice de **655.709 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ces conventions et les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la gérance et au Commissaire aux Comptes quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leurs missions respectives pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant, ainsi qu'il vient d'être dit, à :

Bénéfice.....655.709 €

Lequel est entièrement réparti entre les associés, au prorata de leurs participations, les sommes revenant à chaque associé étant portées en compte courant d'associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

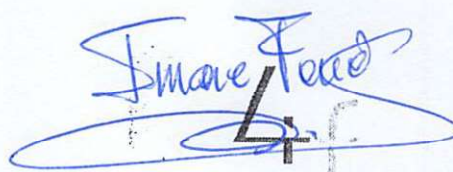
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés présents.

Mme Imane FARES

3



INTERNATIONAL

Copie certifiée conforme

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

4 F INTERNATIONAL

27 RUE ST SULPICE
75006 PARIS 6

SIREN : 398.841.650

Statut juridique : SARL

N° TVA : FR86398841650

GROUPE AUDIT CPA

SIREN : 888939071

71 AV VICTOR HUGO, 75116 PARIS 16



27 rue Saint Sulpice - 75006 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 77 97 67

Imane Faouzi

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Détails des comptes	9
Bilan détaillé Actif	10
Bilan détaillé Passif	12
Compte de résultat détaillé	14
SIG synthétiques	17
Dossier de gestion	17
Annexes	19
Préambule	20
Principes et méthodes comptables	21
Postes du bilan et du compte de résultat	23
Liasse fiscale	27

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	3 818,48	3 818,48		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	474 750,00		474 750,00	474 750,00
	Constructions	1 457 322,04	793 362,75	663 959,29	720 361,01
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	394 946,86	224 639,44	170 307,42	169 666,93
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	399,84		399,84	399,84
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 331 237,22	1 021 820,67	1 309 416,55	1 365 177,78
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	202 606,23		202 606,23	69 822,19
	Avances et acomptes versés sur commandes	534 305,08		534 305,08	257 633,41
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	9 259 601,53		9 259 601,53	6 946 625,71
	Autres créances	34 575,74		34 575,74	66 684,62
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	896,54		896,54	7 549,91
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	279 372,88		279 372,88	110 424,18
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		10 311 358,00		10 311 358,00	7 458 740,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)		48 513,62		48 513,62	3 916,11
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		12 691 108,84	1 021 820,67	11 669 288,17	8 827 833,91

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	581 000,00	581 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	58 100,00	58 100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	6 000,00	6 000,00
	Report à nouveau	341 460,00	341 460,00
	Résultat de l'exercice	655 709,49	645 874,12
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	35 688,20	33 903,79
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 677 957,69	1 666 337,91
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	48 513,63	3 916,11
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	48 513,63	3 916,11
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 122 907,27	768 189,79
	Emprunts et dettes financières diverses	2 151 800,33	1 959 324,48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 184,67	2 184,67
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 502 969,10	4 355 159,81
	Dettes fiscales et sociales	75 421,47	68 140,22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		207,16
	Produits constatés d'avance	77 000,00	
TOTAL DETTES (III)		9 932 282,84	7 153 206,13
Écarts de conversion passif (IV)		10 534,01	4 373,76
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		11 669 288,17	8 827 833,91

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	22 685 595,81	20 369 669,94
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	77 000,00	65 789,00
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22 762 595,81	20 435 458,94
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	26 291,64	19,92
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 788 887,45	20 435 478,86
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	21 514 515,77	19 139 874,20
	Variation des stocks de marchandises	-132 784,04	143 899,20
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	156 305,80	153 094,60
	Impôts, taxes, et versements assimilés	9 275,02	11 906,24
	Salaires et traitements	188 366,73	166 135,61
	Charges sociales	86 507,38	70 411,76
	Dotations aux amortissements et aux provisions	66 427,06	43 957,31
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	86 682,94	209,63
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	21 975 296,66	19 729 488,55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		813 590,79	705 990,31
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	3 916,11	5 920,67
	Différences positives de change		45 440,48
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	3 916,11	51 361,15
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	48 513,63	3 916,11
	Intérêts et charges assimilées	111 499,37	56 030,42
	Différences négatives de change		49 746,40
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	160 013,00	109 692,93
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-156 096,89	-58 331,78

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		657 493,90	647 658,53
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 784,41	1 784,41
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 784,41	1 784,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 784,41	-1 784,41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		22 792 803,56	20 486 840,01
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		22 137 094,07	19 840 965,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		655 709,49	645 874,12

RAPPORT DE GESTION
ÉTABLI PAR LA GÉRANTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 27 JUIN 2025

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour vous permettre de statuer sur les comptes de notre société en ce qui concerne l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024.

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice en cause.

Tout d'abord, dans le cadre de l'article L 232-6 du Code de Commerce, nous vous signalons que les comptes qui vous sont soumis ont été évalués, établis et présentés selon les dispositions légales en matière.

I SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les chiffres les plus significatifs de notre activité au cours de l'exercice en cause ont été les suivants, savoir :

	2024	2023
Chiffre d'affaires	22.762.596 €	20.435.459 €
Résultat net	655.709 €	645.874 €
Total du bilan	11.669.288 €	8.820.766 €

1) Le résultat d'exploitation

Nous avons remonté le niveau de notre chiffre d'affaires d'environ 11% au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, par rapport à l'exercice précédent, soit 22.762.596 € contre 20.435.459 €.

Les charges d'exploitation ont corrélativement augmenté, ressortant à 21.975.297 € contre 19.729.489 € au 31 décembre 2023.

Les achats et charges externes sont stables et s'établissent à 156.306 € contre 153.205 € pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes ont de nouveau diminué et s'élèvent à 9.275 € contre 11.906 € au 31 décembre 2023.

Les charges de personnel (salaires et charges sociales) sont en légère augmentation et s'établissent à 274.874 € contre 236.548 € au titre de l'exercice précédent.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation est en hausse de plus de 15% et ressort à un bénéfice de 813.591 € contre 705.880 € au 31 décembre 2023.

2) Le résultat financier

Après comptabilisation notamment des intérêts bancaires, le résultat financier est négatif pour un montant de (156.097) € contre (58.222) € au titre de l'exercice précédent.

3) Le résultat exceptionnel

Après comptabilisation des amortissements dérogatoires, le résultat exceptionnel est négatif pour un montant équivalent à celui de 2023 soit (1.784) €.

4) Le résultat comptable

Le résultat net comptable demeure stable et ressort à un bénéfice de 655.709 € contre 645.874 € pour l'exercice précédent.

II ÉVOLUTION DES AFFAIRES SOCIALES

Dans le cadre de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous poursuivons le présent rapport avec l'évolution prévisible de la situation de notre société.

Au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, nous restons très prudents concernant l'évolution de nos charges financières mais nous espérons pouvoir maintenir le niveau de notre production et améliorer notre marge.

III ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LES COMPTES VOUS SONT SOUMIS POUR APPROBATION ET LA DATE DU PRÉSENT RAPPORT

Dans le cadre de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous n'avons aucun événement de ce type à vous signaler.

IV ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucuns frais de ce type n'ont été immobilisés à l'actif du bilan.

V FILIALES - PRISES DE PARTICIPATION ET / OU DE CONTRÔLE

Nous vous rappelons que notre société n'a aucune filiale à ce jour.

Dans le cadre de l'article R 233-19 du Code de Commerce et en application des articles L 233-29 et L 233-30 du même Code, nous vous informons qu'aucune opération du type avis ou aliénation en matière de participations réciproques n'est intervenue au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024, ni depuis le 1^{er} janvier 2025 jusqu'à ce jour.

Dans le cadre de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous n'avons aucune prise de contrôle ou de participations de notre société à vous signaler au cours de l'exercice écoulé, dans une ou plusieurs sociétés ayant le siège social sur le territoire français, ces participations représentant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, ou de la moitié du capital de cette (ces) société (s).

VI RÉINTÉGRATION DE CERTAINES CHARGES NON ADMISES EN DÉDUCTION DU RÉSULTAT FISCAL (dépenses somptuaires, taxe sur les voitures particulières des sociétés...)

Dans le cadre de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons la somme de 48.514 € à titre d'écart de conversion.

VII PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE DONT LES COMPTES SONT SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE

Nous vous demandons d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

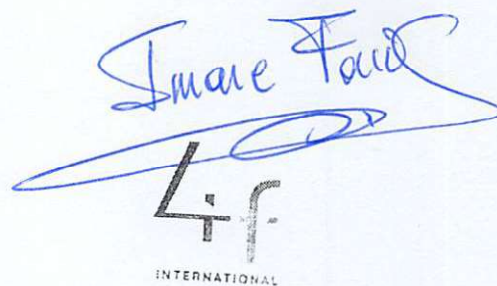
Bénéfice.....655.709 €

Lequel est entièrement réparti entre les associés, au prorata de leurs participations, les sommes revenant à chaque associé étant portées en compte courant d'associé.

Nous vous demandons de bien vouloir nous donner acte du présent rapport.

Paris, le 9 juin 2025

La gérante
Imane FARES



27 rue Saint Sulpice - 75006 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 77 97 47

4F INTERNATIONAL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 581.000 €**

**Siège social : 27, rue Saint Sulpice
75006 Paris**

RCS PARIS 398 841 650

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



**Hoche Conseil & Audit
4 Avenue Hoche - 75008 PARIS**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous rendons compte de l'audit que nous avons effectué sur les comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

➤ **OPINION**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ **FONDEMENT DE L'OPINION**

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

➤ **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérante et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives au délai de paiement prescrites par les articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce ne figurent pas dans le rapport de gestion.

➤ **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérante.

➤ **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 12 juin 2025
Le commissaire aux comptes
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS


H. C. A, Hoche Conseil & Audit.
Philippe VAUGELADE

Annexe au rapport sur les comptes annuels.
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	3 818,48	3 818,48		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	474 750,00		474 750,00	474 750,00
	Constructions	1 457 322,04	793 362,75	663 959,29	720 361,01
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	394 946,86	224 639,44	170 307,42	169 666,93
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	399,84		399,84	399,84
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 331 237,22	1 021 820,67	1 309 416,55	1 365 177,78
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	202 606,23		202 606,23	69 822,19
	Avances et acomptes versés sur commandes	534 305,08		534 305,08	257 633,41
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	9 259 601,53		9 259 601,53	6 946 625,71
	Autres créances	34 575,74		34 575,74	66 684,62
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	896,54		896,54	7 549,91
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	279 372,88		279 372,88	110 424,18
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		10 311 358,00		10 311 358,00	7 458 740,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)		48 513,62		48 513,62	3 916,11
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		12 691 108,84	1 021 820,67	11 669 288,17	8 827 833,91



Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	581 000,00	581 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	58 100,00	58 100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	6 000,00	6 000,00
	Report à nouveau	341 460,00	341 460,00
	Résultat de l'exercice	655 709,49	645 874,12
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	35 688,20	33 903,79
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 677 957,69	1 666 337,91
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	48 513,63	3 916,11
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	48 513,63	3 916,11
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 122 907,27	768 189,79
	Emprunts et dettes financières diverses	2 151 800,33	1 959 324,48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 184,67	2 184,67
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 502 969,10	4 355 159,81
	Dettes fiscales et sociales	75 421,47	68 140,22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		207,16
	Produits constatés d'avance	77 000,00	
	TOTAL DETTES (III)	9 932 282,84	7 153 206,13
Écarts de conversion passif (IV)		10 534,01	4 373,76
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		11 669 288,17	8 827 833,91



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	22 685 595,81	20 369 669,94
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	77 000,00	65 789,00
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22 762 595,81	20 435 458,94
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	26 291,64	19,92
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 788 887,45	20 435 478,86
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	21 514 515,77	19 139 874,20
	Variation des stocks de marchandises	-132 784,04	143 899,20
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	156 305,80	153 094,60
	Impôts, taxes, et versements assimilés	9 275,02	11 906,24
	Salaires et traitements	188 366,73	166 135,61
	Charges sociales	86 507,38	70 411,76
	Dotations aux amortissements et aux provisions	66 427,06	43 957,31
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	86 682,94	209,63
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	21 975 296,66	19 729 488,55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		813 590,79	705 990,31
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	3 916,11	5 920,67
	Différences positives de change		45 440,48
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		3 916,11	51 361,15
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	48 513,63	3 916,11
	Intérêts et charges assimilées	111 499,37	56 030,42
	Différences négatives de change		49 746,40
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		160 013,00	109 692,93
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-156 096,89	-58 331,78



		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		657 493,90	647 658,53
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 784,41	1 784,41
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 784,41	1 784,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 784,41	-1 784,41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		22 792 803,56	20 486 840,01
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		22 137 094,07	19 840 965,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		655 709,49	645 874,12



Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **11 669 288,17 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **655 709,49 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.
-

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les plans indiqués ci-dessous en fonction de la durée de vie prévue :

- Progiiciel : Linéaire 1 an
- Gros œuvre : Linéaire entre 59 et 70 ans
- Façade : Linéaire entre 19 et 25 ans
- Equipements : Linéaire entre 10 et 19 ans
- Agencements : Linéaire entre 9 et 15 ans
- Matériel et mobilier de bureau : Dégressif ou Linéaire 3/10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.



Autre information

Au titre de l'exercice clos, les événements en cours n'ont pas de conséquences significatives.

Les engagements de départ à la retraite ne sont pas provisionnés. Compte tenu du faible effectif, il n'a pas été procédé à leur évaluation.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Depuis la date de clôture au 31 décembre 2024, il n'est intervenu aucun impact significatif sur la performance financière ou commerciale de la société.



Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	3 818,48			3 818,48
Immobilisations corporelles				
Terrains	474 750,00			474 750,00
Constructions	1 457 322,04			1 457 322,04
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	384 281,03	10 665,83		394 946,86
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	399,84			399,84
Autres immobilisations financières				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	3 818,48			3 818,48
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	736 961,03	56 401,72		793 362,75
Installations techniques, matériel e...				
Autres	214 615,00	10 025,34		224 641,00
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	399,84	399,84		
Clients douteux				
Autres créances clients	9 259 601,53	9 259 601,53		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	20 763,47	20 763,47		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	13 812,27	13 812,27		
Charges constatées d'avance	279 372,88	279 372,88		
TOTAL	9 573 949,99	9 573 949,99		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	279 372,88	
TOTAL	279 372,88	



Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	8 300,00	70,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	8 300,00	70,00

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Provision pour amortissements dér...	33 904,00	1 784,00		35 688,00
Provision pour perte de change	3 916,00	48 514,00	3 916,00	48 514,00

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	1 122 907,27	1 122 907,27		
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 502 969,10	6 502 969,10		
Personnel et comptes rattachés	24 869,50	24 869,50		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	45 083,30	45 083,30		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	0,38	0,38		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 468,29	5 468,29		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	2 151 800,33	2 151 800,33		
Autres dettes	2 184,67	2 184,67		
Produits constatés d'avance	77 000,00	77 000,00		
TOTAL	9 932 282,84	9 932 282,84		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...	2 151 800,00			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 77 000,00	
TOTAL	- 77 000,00	



Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Ventes de marchandises		22 628 650 ,00	22 628 650 ,00
Produits d'activités annexe		56 946 ,00	
Prestation de service	77 000 ,00		77 000 ,00

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	10 835,00	
TOTAL	10 835,00	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	97 891 , 41	
Personnel - Dettes provisionnées ...	24 869 , 50	
Organismes sociaux - Charges so...	12 242 , 38	
État - Charges à payer	828 , 31	
TOTAL	135 831 , 60	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.488€.

